



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9072^e séance

Mercredi 22 juin 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Dautllari (Albanie)

Membres :

Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M ^{me} Shaheen
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M. Kuzmin
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M ^{me} Tenkorang
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M ^{me} Toroitich
Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Jacobs

Ordre du jour

Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

La Présidente (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2022/501, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Gabon.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Albanie, Brésil, Chine, France, Gabon, Ghana, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Norvège, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Votent contre :

Néant

S'abstiennent :

Fédération de Russie

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 14 voix pour, zéro voix contre et une abstention. Le projet de résolution est adopté en tant que résolution 2637 (2022).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Biang (Gabon) : Je voudrais surtout remercier l'ensemble des collègues pour leur flexibilité et la dynamique constructive qui a permis d'aboutir à l'adoption de l'importante résolution 2637 (2022). Il y a un éclat particulier qui se dégage lorsque le Conseil de sécurité se réconcilie avec sa vocation et je pense que cet éclat nous permet aujourd'hui d'avoir ce texte. Nous espérons que ce jalon, cette adoption que nous avons aujourd'hui en appellera d'autres.

La séance est levée à 10 h 5.